

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ANSM
Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Décision DG n° 2012-235 du 31 octobre 2012 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux

NOR : AFSM1230637S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1123-8, L. 1123-9, L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5211-37, R. 5212-7 à R. 5212-11, D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2002-89 du 4 octobre 2002 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux ;

Vu la décision DG n° 2012-33 du 2 mars 2012 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux, à titre complémentaire pour l'année 2012 :

M. BOISGARD (Stéphane).

M. MERTL (Patrice).

M. TRICLOT (Philippe).

Article 2

La directrice des dispositifs médicaux thérapeutiques et des cosmétiques est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 31 octobre 2012.

Le directeur général,
PR D. MARANINCHI